

# CET HIVER

## SOYONS VERTS AVEC NOS RUES BLANCHES!

IMPORTANT - À CONSERVER

**AIDONS NOS DÉNEIGEURS  
À RENDRE NOS RUES PLUS  
SÉCURITAIRES EN:**

- ✓ Mettant son bac à la rue seulement le matin de la collecte et ne pas le mettre sur le trottoir.



- ✓ Pelletant la neige de son entrée sur son terrain au lieu de la pousser dans la rue, dans le fossé ou sur les trottoirs.



- ✓ Déneigeant les pourtours d'une borne d'incendie qui se trouve sur son terrain.



**AIDONS NOS DÉNEIGEURS  
À RENDRE NOS RUES PLUS  
SÉCURITAIRES EN:**

- ✓ Respectant l'interdiction de stationner son véhicule dans les rues la nuit lorsqu'un avis d'opération de déneigement est en vigueur.\*

\* Les avis d'opération de déneigement peuvent être décrétés du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars entre 2 h et à 7 h du matin. Certaines nuits, entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 31 mars.

Pour savoir si un avis d'opération de déneigement est en vigueur, appelez dès 17 h le jour même:

**INFO-DÉNEIGEMENT**

**450 700-0034**

# CET HIVER

## Pourquoi n'y a-t-il pas d'épandage sur ma rue ?

Pour limiter les impacts environnementaux néfastes que représente l'épandage de fondants et d'abrasifs, leur utilisation se fait avec modération sur une partie du territoire.

La Ville adhère au principe de rues blanches, c'est-à-dire les rues résidentielles locales sur lesquelles aucun sel de déglacage n'est utilisé, et ce, dans le but de réduire l'empreinte écologique laissée par le déneigement.

Lors des situations de **verglas** ou autres, l'entretien est modifié afin d'obtenir des routes sécuritaires pour tous.

## À quel moment une opération de déneigement est-elle déclenchée ?

Lorsqu'une accumulation des précipitations atteint 5 cm de neige ou plus au sol, une opération de déneigement est habituellement déclenchée sur les artères principales, boulevards et rues collectrices, c'est-à-dire les rues reliant les artères principales aux rues locales des quartiers résidentiels.

## Quelles sont les rues priorisées lors d'une opération de déneigement ?

Le plan de déneigement assure une uniformité des interventions pour l'ensemble de la Ville. Le réseau routier est classé en trois niveaux et le déblaiement est effectué dans l'ordre suivant :

**Niveau 1\*** - Boulevards, artères principales et corridors scolaires

**Niveau 2** - Rues collectrices

**Niveau 3** - Rues locales (rues blanches)

\* À noter que les voies d'urgence sont toujours priorisées.

## Pourquoi la neige est-elle plus fréquemment déplacée que soufflée ?

La Ville de Carignan procède généralement au nettoyage des rues en déplaçant la neige. Seules les rues très étroites bénéficient d'une procédure d'enlèvement de la neige.

Cette pratique a pour objectif de :

- Dégager plus rapidement les rues et à moindre coût;
- Réduire les gaz à effet de serre produits par les camions transportant cette neige.

## Ça fait plus de 24 heures que la neige a cessé de tomber et le trottoir n'est toujours pas déneigé. Pourquoi ?

Les trottoirs ne sont pas tous déneigés. Différents critères sont considérés pour inclure un circuit de trottoirs dans notre plan de déneigement, soit :

- Corridor scolaire;
- Secteur avec commerces de détail et restaurants;
- Rue collectrice ou semi-collectrice;
- Bouclage avec d'autres circuits piétonniers;
- Sur un seul côté (côté ensoleillé) sur des circuits secondaires.

## Qu'est-ce qui peut ralentir les opérations de déneigement ?

Plusieurs facteurs influencent la durée du déneigement. Par exemple, les opérations de jour sont plus longues que les opérations de nuit, en raison du nombre de voitures stationnées dans les rues.

La durée de l'opération de déneigement elle-même est un facteur à considérer; si le déneigement perdure au-delà de 12 heures, une période de repos est nécessaire pour les membres de l'équipe afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et de respecter les normes du travail.

Les bris mécaniques peuvent également causer des délais lors des opérations.

